

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 4.2 Veiller à la qualité de l'environnement urbain

Contexte et enjeux

D'après une étude menée en 2012 via les 6 conseils de quartier, 84 % des Troyens sont satisfaits de la propreté de la cité dans son ensemble. Attractivité touristique, multiplication des animations, dynamisme de la vie étudiante ... La ville vit et bouge. Mais ce qui fait sa richesse peut parfois être perçu comme activités génératrices de déchets ou de nuisances sonores. Les comportements évoluent, les exigences aussi. Les services de la Ville agissent tous les jours pour améliorer le cadre de vie et le maintenir le plus propre possible.

Objectifs de l'action

- Améliorer le cadre de vie des habitants

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles visées	Calendrier	Budget	Financement	Services pilotes
Ciblage des actions en fonction des besoins	Renforcer la propreté de la ville	Actions pérennes	/	/	Service Cadre de Vie
Renforcement de la présence sur le terrain par l'embauche de personnes en contrat aidé					
Lutte contre les déjections canines : mise à disposition de canisites et verbalisation					
Développement des missions de la brigade environnementale					

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'opérations « Coup de Propre » menées
- Nombre de contrats aidés recrutés
- Nombre de plaintes de riverains
- Nombre de brigadiers

Partenaires

Secteur associatif, Conseils de quartier

**Bilan/commentaires
(si engagée)**

6 opérations « coup de propre » réalisées en 2013 : Quartiers Paix – Preize, Blossières, Saint Nizier, Bégand-Courtalon, Jules Guesde, Vassaules
En 2012 :

- **Une trentaine de plaintes de riverains ont été recensées**
- **6 contrats aidés ont été recrutés**